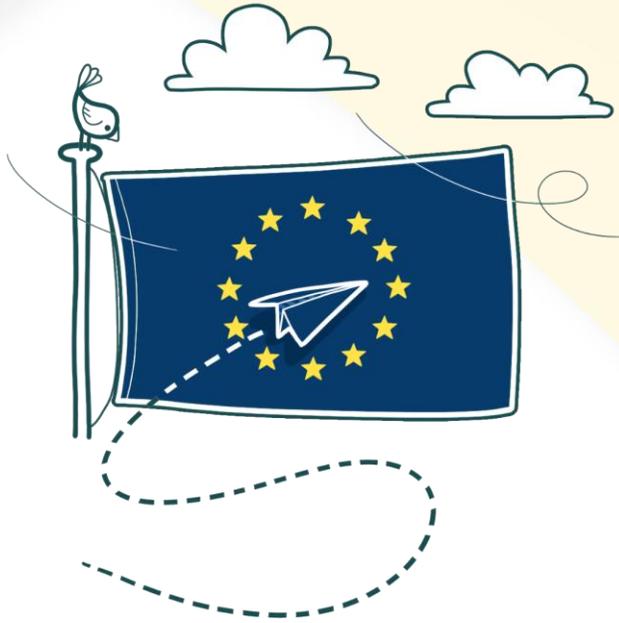


Comité de programmation GAL des Terroirs du Lauragais

5 juillet 2022 à Castelnaudary



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Ordre du jour

1. Point sur l'enveloppe de projets de fin de programme
2. Vote des dossiers de demande d'aide validés par le service instructeur de la Région et dossiers en opportunité
3. Point sur l'avancement de la programmation 2014-2022
4. Vote des dossiers de demande d'aide - Projets en opportunité
5. Actualités LEADER, candidature futur programme
6. Éléments de calendrier

I. Point sur l'enveloppe de projets de fin de programme

Point d'avancement des dossiers :

- 94 dossiers programmés

3 842 918,63 € conventionnés (ou en cours de conventionnement)

56 dossiers de paiement déposés, dont :

- 18 pass avance (80%) payés

- 23 dossiers payés

→ Soit 33 en attente de paiement

Reliquats d'enveloppe :

703 856 € + enveloppe de réaffectation de 82 758 € (au 05/07/2022) : soit 786 816 €

Réaffectations supplémentaires prévues



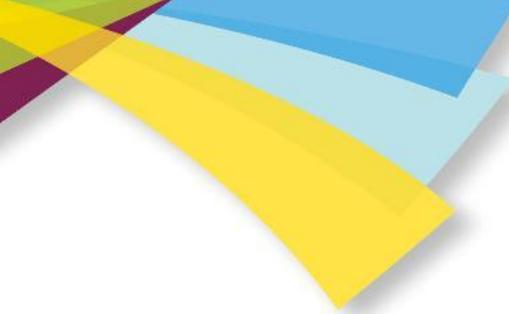
Etat d'avancement des paiements – possibilité de réaffectation

Porteur de Projet	Intitulé	Montant LEADER conventionné	Paiement TOTALITE	sous réalisation
PETR	Animation et gestion du GAL 2016	53 400,00 €	51 556,32	1 843,68 €
PETR	Actions Tourisme 2016	32 289,45 €	29 148,04	3 141,41 €
PETR	Actions Culture 2016	12 986,30 €	12 098,74	887,56 €
CC Piège Lauragais Malepère	Mise en tourisme Fanjeaux 13 pole	105 000,00 €	83 185,69 €	21 814,31 €
Asso Bio Vallée Lauragais	Développement de l'économie circulaire	24 898,35 €	24 181,42 €	716,93 €
Asso Club de Voile	Aménagement base nautique Ganguise	16 682,45 €	11 517,69 €	5 164,76 €
Commune de Castelnaudary	Mise en valeur patrimoine Cassoulet	41 801,61 €	37 139,73 €	4 661,88 €
Violaine Chouffot	Aménagement gîte d'étape équestre	77 802,00 €	52 487,65 €	25 314,35 €
PETR	Actions Culture 2017	18 788,19 €	16 036,64 €	2 751,55 €
PETR	Animation et gestion du GAL 2018	64 712,95 €	64 241,95 €	471,00 €
ruelles d'AURIAC	festival 2018	12 000,00 €	11 900,00 €	100,00 €
Sylvie Maury	Aménagement Moulin du Vivier	49 062,01 €	48 218,16 €	843,85 €
deodat de severac	festival 2018	12 000,00 €	11 970,76 €	29,24 €
WOLF	épicerie itinérante	15 017,91 €	0,00 €	15 017,91 €
Total des dossiers GAL conventionnés payés avec sous réalisations		3 505 021,39 €	738 662,20 €	82 758,44 €
CCTDL	Aménagement du Lac de la Thésauque			- - -
Castelnaudary	Donadéry			10 000€
Revel	Aménagement jardin de la rigole			11 000 €
CRMA	AREO			20 000 €

I. Enveloppe de projets de fin de programme 2014/2022

Rappel du reliquat d'enveloppe : 786 816 €

Intitulé des projets	Porteur du projet	Coût total	LEADER
Equipements numériques d'accueil touristique	CCPLM	38 686,03	18 569
Rénovation moulin et station pompage. Accueil du public et offres touristiques	M. Lebrun, apiculteur (Le Faget)	340 411,96	50 000
Valorisation des bornes ancestrales	Arfons	37 007	17 763
Projet coopération Canalathlon- 2023 -Pays Lauragais /OTI Montagne Noire	PETR du Pays Lauragais	11 802	7 081,33
Programme tourisme 2022	PETR Pays Lauragais	60 000	28 800
Programme culturel 2022	PETR du Pays Lauragais	100 000	48 000
Equipollence (Revel)	Mise en place d'un tiers-lieux inclusif	100 000	40 000
Animation et gestion GAL 2022	PETR Lauragais	106 000	70 645
Mise en place d'un accrobranche	Association Sport Nature Ganguise	170 000	76 500
ALAE Caraman	Caraman	1 185 000	50 000
Création d'un lieu de vie au bord du canal : phase 1 coworking, café associatif et épicerie	Association canal coop	274 275	100 000
Aménagement water jump Thésauque	M. Prudhome	300 000	120 000
Aménagement de Saint-Ferréol	CCLRS	2 500 000	120 000
Création de gîte dans un ancien pigeonnier	JF De Ligondès	300 000	60 000
MONTANT TOTAL			789 237



II. Vote des dossiers de demande d'aide

4 dossiers validés par le service instructeur de la Région



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Création de bornes touristiques interactives / CCPLM

Objectif : créer un service innovant en direction des publics de pratiquants d'activités de nature pour conforter les atouts de la destination

Moyens :

Moderniser l'accueil physique à l'intérieur de l'office de tourisme de Fanjeaux et des points d'accueil saisonniers:

- une visualisation 3D du territoire valoriserait les sites patrimoniaux et les circuits de randonnée.

Répondre aux besoins d'information pratique en période de fermeture des points d'accueil:

- des bornes numériques interactives seraient installées à l'extérieur de bâtiments publics sur un mur extérieur donc accessible 24h/24 et 7j/7.



Projet : les bornes murales fixes équiperait 2 sites :

- à Fanjeaux : le mur extérieur de l'office de tourisme intercommunal
- à Montréal : le mur sous abri de la Maison du Tourisme

Pour un usage mobile à Bram ou sur des évènements, un ordinateur portable serait également équipé du logiciel.

LEADER	Autofinancement	Cofinancements	Total
18 569,29 €	20117,74€	0 €	38 686,03 €
48%	52%	%	100%

Proposition de notation par le comité technique : 12,9/20

Restauration d'une Station de Pompage et d'un Moulin attenant – Commune de Le Faget



Historique : Cet édifice est une ancienne *station de pompage et un moulin à eau* attenant, typique de la Révolution Industrielle. Ce bâtiment est rare et de forte qualité patrimonial.

Objectif : Ce projet repose sur la *restauration de l'édifice*, très fortement dégradé, le plus possible dans l'esprit du bâtiment d'origine.

Perspective : Le lieu a une optique de *dynamisation du territoire* (animation, promotion et mise en valeur du site).

Il servira à rassembler diverses activités (parcours ludique et culturel, jardins de promenades, centre de formation à la langue des signes, expositions, circuit de visite, lieu pédagogique sur les abeilles, agriculture de proximité...) en *partenariat avec des acteurs locaux*.

LEADER	Auto financement	Cofinancement public	Cofinancement privé (fondation Bern)	Total
50 000 €	7 788,51 €	33 333 €	232 623,45 €	340 411,96 €
15 %	2%	10 %	68 %	100%

Proposition de notation par le comité technique : 15,7/20

Canalathlon 2023 - Coopération

Contexte: Le Canalathlon est un événement émanant d'une coopération entre le GAL des Terroirs du Lauragais et le Pays de Galles sur la thématique : "valorisation des canaux". C'est une manifestation sportive biannuelle organisée autour de deux temps forts :

- Une course conviviale en équipe
- Un village d'arrivée festif



LEADER	Autofinancement	Subventions	Total
7 081,33 €	4 720,9 €	0	11 802,23 €
60%	40%	0%	100%

Projet : Développer l'évènement le long du linéaire pour permettre son annualité (1 an sur 2 par le PETR Lauragais)



- Objectifs :** Le programme de coopération Canalathlon a pour objet :
- la Co-organisation de la 4ème édition du Canalathlon, qui aurait lieu à cheval entre le territoire du Pays Lauragais et celui de la Montagne Noire, en octobre 2023
 - L'accompagnement, par la chargée de mission tourisme du PETR, de l'Office de Tourisme de la Montagne Noire à la mise en œuvre de la 4ème édition du Canalathlon. Cet appui lui permettra de monter en compétence et de le rendra autonome pour les prochaines éditions.

Proposition de notation du comité technique : 16,7/20

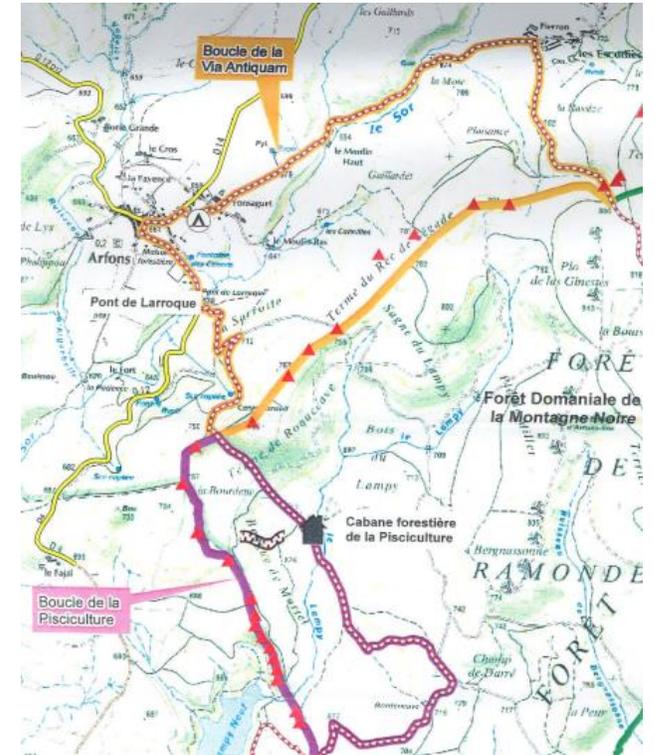
Sentier des Bornes Ancestrales de Arfons

Projet : Créer un itinéraire de randonnée (à pied, à cheval ou VTT) aménagé valorisant notamment les bornes ancestrales situées dans le parc naturel régional du Haut Languedoc.

Objectif de mise en valeur du patrimoine : mise en valeur des points d'intérêts touristiques sur le tracé du sentier. Sont identifiés :

- les « *Bornes Médiévales* » traçant la périphérie de la Forêt Domaniale de la montagne noire avec des panneaux de valorisation
- le « *Pont de Larroque* » avec l'aménagement d'un espace d'accueil et de pique-nique.
- le « *Mur des Vaches* », un long mur en pierres sèches de 400m nécessitant une remise en état.
- et l'aménagement de la « *Cabane forestière de la Pisciculture* » en partenariat avec l'ONF

Le projet s'intègre dans la démarche des sentiers de randonnée portée par la CCLRS



LEADER	Autofinancement	Cofinancements	Total
17 763,36 €	10 125 €	9 118 €	37 007 €
48%	27%	25%	100%

Proposition de notation du comité technique : 15,7/20

Synthèse des dossiers à voter au comité de programmation du 05 juillet 2022

Intitulé du projet	Porteur de projet	Coût total	Autofinancement	CD	Fonds privés	LEADER
Equipements numériques d'accueil touristique	CCPLM	38 686,03 €	12 379,53 €			18 569,29 €
Rénovation moulin et station pompage. Accueil du public et offres touristiques	M. Lebrun, apiculteur (Le Faget)	340 411,96 €	7 788,51 €	42 451 €	232 623,45 €	50 000 €
Valorisation des bornes ancestrales	Arfons	37 007 €	10 125,37 €	9 118,27 €		17 763,36 €
Canalathlon 2023	PETR Pays Lauragais	11 802,23 €	4 720,9 €			7 081,33 €
TOTAL		427 907,22 €	35 014,31 €	42 451	232 623,45 €	93 413, 98 €



III. Point sur l'avancement de la programmation 2014-2022



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Point sur l'avancement de la programmation 2014-2022 au 5 juillet 2022

Fiches actions		Enveloppe LEADER	Montants votés au 5 juillet 2022		Total Enveloppe votée au 05/07/2022	
			Nombre de dossiers	Montants	Montant	Part/ total
FA1	Tourisme nature	1 380 867	2	36 332,65 €	1 061 976,61 €	77 %
FA2	Promotion touristique	267 000	0		210 427,11 €	79 %
FA3	Culture	750 000	1	50 000 €	705 439,81 €	94 %
FA4	Economie locale	1 051 000	0		941 009,76 €	90 %
FA5	Services	525 000	0		523 775,18 €	100 %
Sous-total plan de développement		3 973 867			3 442 628,48 €	88 %
FA6	Coopération	125 000	1	7 081,20 €	109 799,75 €	88 %
FA7	Animation GAL	446 000	0		381 996, 57 €	86 %
Total		4 544 867 €	4	93 413,85 €	3 934 424,94 €	87 %

IV. Vote des dossiers de demande d'aide - Projets en opportunité -



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

ALAE sur la commune de CARAMAN

Contexte : Caraman est une commune rurale de 2 556 habitants, où il est programmé la construction d'un bâtiment d'accueil de loisirs annexé à l'école de 183 m² et équipé en toiture de panneaux photovoltaïques.

Ce nouvel équipement permettra une qualification et une augmentation de la capacité d'accueil. Il sera ainsi notamment utilisé pendant la pause méridienne et permettra de mettre en place des ateliers différenciés. La construction d'un auvent et d'un préau permettra d'abriter et de fluidifier la circulation entre l'accueil de loisirs et le secteur scolaire, facilitant l'accès à des personnes à mobilité réduite.

Le projet global va au-delà des normes environnementales en vigueur par la réalisation d'un bâtiment à énergie positive axée sur l'autoconsommation.



LEADER	Autofinancement	Cofinancements	Total
49 865,86 €	203 266 €	763 200 €	1 016 332 €
9%	20%	71%	100%

PETR TOURISME 2022

- **Bourse d'échange** le 19 avril 2022 à Labastide d'Anjou
- **Eductour** programmé pour le 13 octobre 2022 à Port Lauragais

Eductour & bourse d'échanges

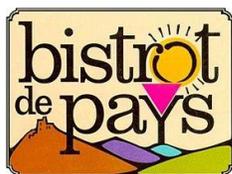
Projet 1
Actions en faveur des prestataires touristiques

Réseau BISTROT DE PAYS

Animation du réseau

- Renouvellement de l'offre Rando Bistrot
- Communication
- Inaugurations

Labellisation de nouveaux Bistrots de Pays



Objectifs :
Développement et promotion du tourisme en Lauragais sur l'année 2022.

Projet 2
Promotion de la destination



Poursuite du développement et mise à jour des supports de communication En fonction des besoins identifiés sur le territoire

- Réédition de la carte touristique du Pays Lauragais en 4 formats (1 par EPCI)

Projet 3
Réflexion sur l'évolution de la stratégie

En lien avec l'élaboration du projet de territoire et candidature LEADER

- Tourisme alimentation et circuits courts
- Développement de la thématique canal du Midi
- Développement d'un tourisme de loisir de pleine nature éco-responsable
- Valorisation du patrimoine

→ Eude/action sur la thématique des Moulins



LEADER	Autofinancement	Total
28 608 €	30 992 €	59 600 €
48%	52%	100%

PETR CULTURE 2022

Objectifs : Développement et promotion de la culture en Lauragais sur l'année 2022.

Projet 1 : Portage de la Convention de généralisation de l'EAC :

- AAP « Parcours de rayonnement culturel 2022 » : 2 projets réalisés (Dalèle et Rouge) et finalisation des projets 2021
- Conseil aux projets d'EAC du territoire, organisation COTECH/COFIL, réflexion sur la CGEAC 2023-2026

Projet 2 : Accueil de Micro-Folies en Lauragais

- Animation de réunions, lien avec la Villette, Eductour à Narbonne, réflexion d'un projet Micro-Folies mobile à l'échelle du Pays Lauragais

Projet 3 : CODEV Forum Culturel

- Animation des réunions du CODEV : le 10 septembre 2022 = Forum Culturel à Castelnaudary

Projet 4 : Plateforme de communication culturelle

- Lancement de la newsletter culturelle
- Réalisation de 4 Podcasts, 4 vidéos de promotion des acteurs culturels et de la plateforme

Proposition de notation par le comité technique :

Autofinancement	Etat	Leader	Total
28 303€	20 000€	44 587€	92 890€
30%	22%	48%	100%

Mise en place d'un Tiers Lieu inclusif à Revel

Contexte : L'association Equipollence a acquis un domaine à Revel pour y construire un habitat et un tiers lieu inclusif.

Le projet global :

- un habitat inclusif avec une colocation de 6 personnes
- 3 appartements indépendants, des logements locatifs à destination d'habitants de Revel (un studio, un T2 et une maison T3/T3bis)
- des espaces d'échange et d'initiatives ouverts aux acteurs locaux du territoire à vocation de tiers-lieu (activités à caractère culturel, social ou économique) comprenant une animation.

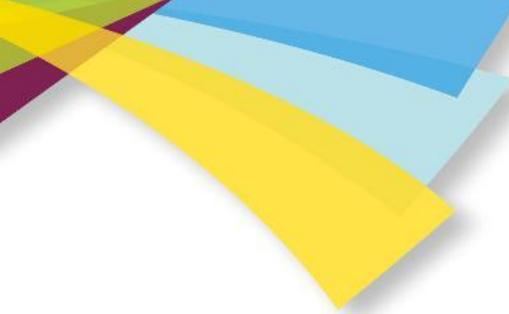
Objectif : Que les personnes en situation de handicap trouvent les partenaires avec lesquels construire et mener leur existence avec les autres sur la base d'une égalité avec eux.

Projet accompagné : Accompagnement à l'ingénierie de mise en place du projet.

L'association passera la main à une SCIC qui gèrera ce domaine, créera et animera ce « tiers-lieu » destiné à participer à l'attractivité et au rayonnement socio économique du territoire au sens large.



LEADER	Autofinancement	Aides publiques	Total
37 500 €	27 500 €	45 000 €	110 000 €
34 %	25 %	41 %	100 %



V. Candidature au futur programme LEADER 2023-2027



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Candidature LEADER programme 2023-2027

- Dépôt de la réponse à l'AMI : 25 avril
- **Avis favorable de la commission permanente du 3 juin : 37 territoires retenus dont le Lauragais**
- Appel A Candidature : Lancement validé en CP le 3 juin /diffusé le 24 juin.
 - Réunion d'information prévue dans l'été (date non calée)
 - Réponse attendue avant le 30 octobre

Rappel des principes du LEADER dans l'Appel A Candidature

- Par une stratégie de développement territorial intégré se traduisant par des **approches novatrices, des projets innovants, une gouvernance locale et la complémentarité avec les politiques publiques**, LEADER contribue à **relever les défis liés aux transitions** (économique, sociale, démographique, écologique et numérique) qui impactent directement les territoires ruraux et périurbains [...].
- Les stratégies LEADER 2023/2027 encouragent **l'innovation, la mise en réseau des acteurs locaux de différents secteurs d'activité, le partage des connaissances et la coopération** avec d'autres territoires régionaux, nationaux, européens voir extra-européens.
- La stratégie et le plan d'action du GAL devront s'articuler autour d'objectifs stratégiques propres au territoire apportant des réponses opérationnelles à une ou plusieurs thématiques prioritaires suivantes :
 - les services de proximité
 - l'économie de proximité
 - l'attractivité du territoire
 - la transition écologique et énergétique
 - l'accès à l'emploi en milieu rural

Candidature LEADER programme 2023-2027

Les nouveautés du futur programme 2023/2027 :

- Les stratégies devront :
 - s'inscrire en cohérence avec le Pacte Vert Occitanie,
 - être concentrées sur 4 thématiques maximum,
 - répondre aux enjeux prioritaires pour les territoires ruraux de l'économie de proximité, des services de proximité, de l'attractivité, de la transition écologique et énergétique, de la lutte contre tous les freins à l'emploi
- Taux de participation du FEADER à **hauteur de 80%** de la dépense publique
- Montant minimum LEADER : **10 000 €** pour les publics / **4 000 € pour les privés**
- **Le taux maxi pour l'animation reste à 25 % de l'enveloppe**
- Enveloppe globale : **73,5 millions d'euros sur 5 ans** (soit 14,2 M€ par an ou 2 millions d'euros par territoire (contre 111 millions sur 7 ans (précédent programme 2014/2021) pour 38 GAL), **(diminution de l'enveloppe globale de 10% par an)**

Une approche pluri fonds renforcé (avec l'OS5 du FEDER);

Lignes de partage FEADER/LEADER/ FEDER et dispositifs régionaux (cofinancements) ?

- Lancement de l'ATI FEDER lancé en juin, avec réponse au 16 septembre
- Dispositifs régionaux en cours de définition (fin 2022)
- en attente d'éléments sur le FEADER

Modification des lignes de partage entre LEADER et FEADER

Extrait de la candidature :

POUR LES ACTIONS SUIVANTES RELEVANT DU SECTEUR AGRICOLE, seul un financement au travers de LEADER sera prévu pour la programmation FEADER 2023-2027 :

- **Investissements pastoraux** (clôtures, débroussaillage et remise en valeur de parcours, points d'abreuvement et des impluvium) portés par des **Associations Syndicales Autorisées** : ces investissements contribuent au maintien d'une activité agropastorale sur les territoires, qui participe notamment à la préservation du patrimoine naturel et culturel et à l'attractivité des territoires ;
- **Espaces tests agricoles** : il s'agit d'accompagner, sur les territoires LEADER, l'émergence et le développement d'espaces tests agricoles, qui s'inscrivent dans des dynamiques collectives et territoriales ;
- Investissements matériels et immatériels portés par des collectivités territoriales sur les thématiques de **la production primaire, de la transformation, conditionnement, stockage de produits agricoles et/ou commercialisation de produits agricoles et/ou transformés** – à l'exception des abattoirs.

→ **Les agriculteurs ont fait remonter leur désaccord à la Région**

Candidature LEADER programme 2023-2027

Critères d'attribution de l'enveloppe : sera intégralement répartie entre GAL en fonction :

- de la qualité de la candidature,
- de critères démographiques, économiques et territoriaux.

→ **un mécanisme de régulation sera mis en place courant 2026, sur la base de l'état d'avancement à fin 2025 et d'une projection sur le reste de la programmation, pouvant le cas échéant conduire à une reventilation d'une partie des enveloppes non programmées entre les GAL.**

Les attendus de la candidature :

- dossier de 40 pages maximum hors annexes et au maximum 20 pages d'annexes.
- Un résumé de quatre pages maximum.

Contenu de la candidature :

- le territoire et la stratégie
- le plan d'action
- la maquette financière
- la gouvernance : Au moment de l'élaboration du diagnostic et de la stratégie/ le comité de programmation
- le pilotage et l'évaluation

Etat d'avancement candidature LEADER

Rappel des axes stratégiques pour candidature LEADER

Bien vivre ensemble dans le Lauragais, territoire durable et attractif

Axe 1 : Soutenir le développement de l'économie présentielle tout en améliorant le cadre de vie (emploi local)

- Développer l'offre de produits touristiques de pleine nature et sportifs, les projets innovants *(et leur promotion à l'échelle du Lauragais (?))*
- Moderniser et structurer l'offre culturelle, valoriser le patrimoine au service des habitants et des touristes. Connaître et valoriser le patrimoine et l'histoire du Lauragais. *Aller vers un PAH*
- Maintenir une offre de services (incluant PMS, crèches, *pers âgées et santé ?*) adaptée aux habitants et à l'accueil de nouvelles populations

Axe 2 : Développer et soutenir la transition écologique et énergétique du territoire

- Agir en faveur d'une mobilité alternative et durable (modes actifs, tiers lieux...)
- Relocaliser l'alimentation, favoriser la transformation, la création de filières locales et les circuits courts de proximité
- Soutenir la diversification de l'emploi local, l'innovation énergétique, écologique et sociale, notamment en termes de gestion de déchets, EnR, développement *de l'ESS* ...

Axe transversal : Animer, faire émerger les projets, coopérer : Observer et évaluer

- FA7 : COOPERATION encourageant la complémentarité territoriale en matière d'économie, d'écologie et d'attractivité locales.
- FA 8 : Animation du territoire, gestion et fonctionnement du GAL

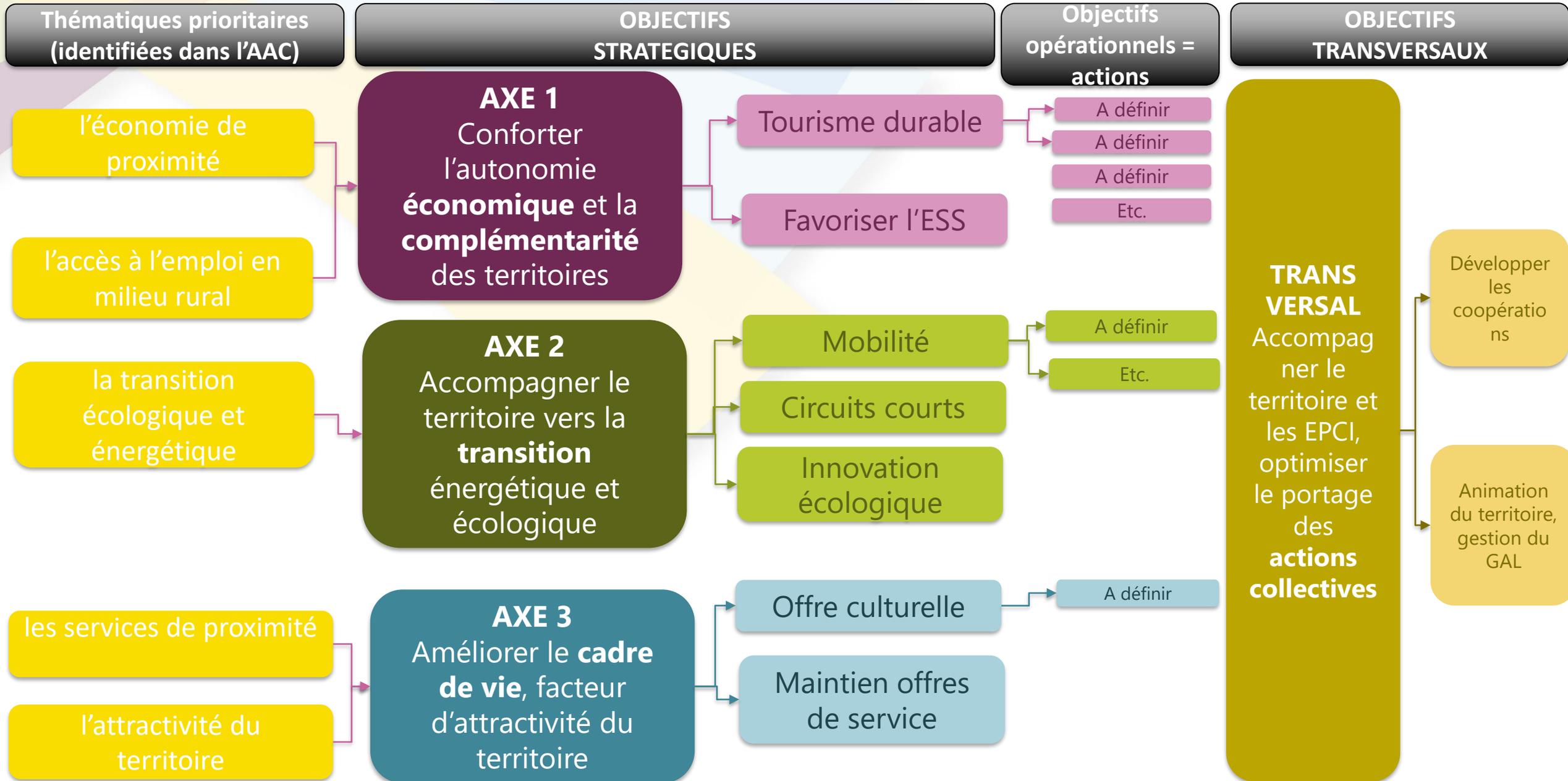
Autres Propositions/idées

- Valoriser la démocratie participative ou l'engagement citoyen, en lien notamment avec les opérations d'animation du territoire.

Exemples de pistes :

- Augmenter le plafond pour les projets avec une large concertation (ex : tiers lieu culturel)
- Soutenir les « Manifestations » (sportives, culturelles, environnement, etc.) conçues sous l'angle de la participation citoyenne (via co-construction, bénévolat, CODEV, ... Critères à préciser)
- Actions d'accompagnement au bénévolat et à l'engagement citoyen

AXES CANDIDATURE LEADER – Proposition de reformulation de la stratégie



6. Calendrier

- Semaine du 10 Octobre 2022 : comité de programmation
 - Vote des dossiers
 - Présentation de la candidature avant dépôt, pour validation
 - 15 décembre 2022 : comité de programmation
 - Vote des derniers dossiers sur le programme 2022/2027
 - Retour par la région sur la candidature LEADER du GAL Lauragais (?)
- 1^{er} janvier 2023 : début du prochain programme

Merci pour votre attention !



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales